



# RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

**COMITÉ SYNDICAL**

**25/02/2025**

---

**SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE OUEST CORNOUAILLE AMÉNAGEMENT**

**SIOCA**

14 rue Charles Le Bastard – 29120 Pont l'Abbé  
direction@sioca.fr / Téléphone : 02 98 98 20 23

[www.sioca.fr](http://www.sioca.fr)

## **Comité syndical du 25 février 2025**

- Rapport d'activités 2024
- Avis sur la modification n°4 du PLU de Douarnenez
- Compte financier unique 2024
- Affectation du résultat 2024
- Autorisation de programme/crédits de paiement « révision du SCoT »
- Contributions des EPCI pour 2025
- Budget primitif 2025
- Adhésion au CAUE 29 pour 2025
- Adhésion à AGIR Transports pour 2025

**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-006

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025
<b>Date d'affichage</b>

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20
Présents (titulaires et suppléants) : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Josiane KERLOC'H, Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

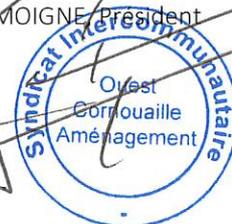
**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2024**

Monsieur le Président rappelle que l'article L.5211-39 du CGCT prévoit que les Présidents des EPCI (valable aussi pour les Syndicats Mixtes) adressent chaque année, à leurs membres, un rapport retraçant l'activité de leur établissement.

Le Président présente le rapport d'activités 2024 du SIOCA. Ce dernier sera transmis aux EPCI membres et fera l'objet d'une communication en séance publique des conseils communautaires.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Comité syndical PREND ACTE du rapport d'activité du SIOCA pour l'année 2024.**

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président



Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_006-DE

**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-007

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025
<b>Date d'affichage</b>

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20
Présents (titulaires et suppléants) : 13
Pouvoirs : 0
Votants : 13

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Josiane KERLOC'H, Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

**OBJET : AVIS SUR LA MODIFICATION N°4 DU PLU DE DOUARNENEZ**

Le SIOCA est saisi en tant que Personne Publique Associée pour rendre un avis sur la modification n°4 du PLU de Douarnenez. Le dossier a été analysé en commission « urbanisme » du 11 février 2025.

La procédure de modification porte sur le secteur de la friche de l'ancien hôpital et prévoit les évolutions suivantes :

- Transformer une partie du secteur UHba en secteur UHbr sur la friche de l'ancien hôpital afin d'adapter les règles de hauteur et renforcer la prise en compte de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique
- Adapter le règlement écrit de la zone UH

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_007-DE

- Modifier l'OAP sectorielle n°14 portant sur le site de l'ancien hôpital.

La modification n°4 du PLU de Douarnenez fait l'objet d'une évaluation environnementale.

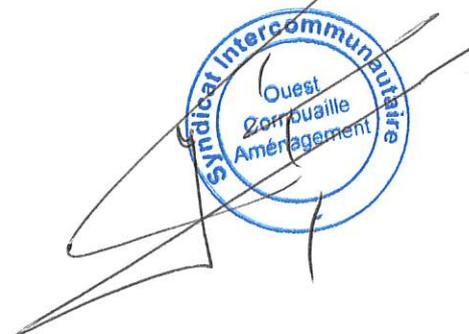
Les éléments de présentation du dossier de modification étaient annexés au rapport préparatoire, ainsi que l'avis de la commission « urbanisme » du SIOCA, rendu en date du 11 février 2025.

Madame BARIOU, référente de la commission, présente l'avis de la commission « urbanisme et habitat ».

**Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, REND un avis favorable sur la modification n°4 du PLU de Douarnenez, assorti des remarques et vigilances suivantes :**

- *Le comité syndical salue le portage de ce projet d'ampleur en renouvellement urbain, ainsi que l'identification du cône de vue dans l'OAP correspondante.*
- *La topographie du quartier positionne le site de l'ancien hôpital en point haut, pouvant entraîner des problèmes de ruissellement des eaux pluviales. Le comité encourage à prévoir des modalités de gestion des eaux de pluviales adaptées au site.*
- *Des difficultés de stationnement sont identifiées dans le secteur de l'ancien hôpital. Le comité porte une vigilance sur la nécessité de prévoir des capacités de stationnement adaptées au futur projet.*
- *Enfin, le site de l'ancien hôpital est entouré de rues étroites, parfois en sens unique. Le comité encourage à réaliser une analyse de l'impact du futur projet sur la circulation routière du quartier.*

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président



**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-008

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025
<b>Date d'affichage</b>

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Josiane KERLOC'H, Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20
Présents (titulaires et suppléants) : 14
Pouvoirs : 0
Votants : 13

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024**

En application des dispositions de l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité syndical doit se prononcer sur le compte de gestion remis par le comptable des Finances Publiques.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_008-DE

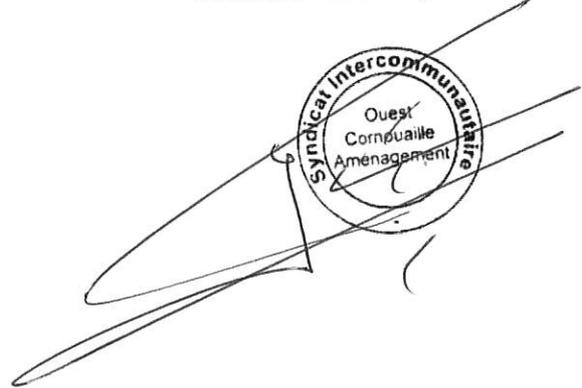
M. Hervé JACQ, Conseiller aux décideurs locaux au Service de Gestion Comptable de Douarnenez, présente le compte financier unique.

- Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le compte financier unique établi pour l'exercice 2024,
- Considérant la stricte identité de valeur entre les écritures de l'ordonnateur et du comptable,

*Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité (M. LE MOIGNE, Président, ne prend pas part au vote) :*

- **APPROUVE** le compte financier unique pour l'exercice 2024
- **DECLARE** que le compte financier unique pour l'exercice 2024 n'appelle ni observations ni réserves sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président

A circular stamp with the text "Syndicat Intercommunautaire" around the top edge and "Ouest Cornouaille Aménagement" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends to the left.

**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-009

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025
<b>Date d'affichage</b>

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20 Présents (titulaires et suppléants) : 14 Pouvoirs : 0 Votants : 14

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Josiane KERLOC'H, Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

---

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2024**

---

Suite au vote du compte financier unique pour l'exercice 2024, il appartient au Comité syndical de délibérer sur l'affectation définitive des résultats de l'exercice.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_011-DE

Le résultat de fonctionnement 2024 au compte financier unique est de +84 314,85 €. Il est proposé au comité syndical de reporter ce résultat en intégralité à l'article 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

Le résultat d'investissement 2024 au compte financier unique est de +83 337,70 €. Il sera reporté en intégralité à l'article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté ».

- Vu les articles R.2311-11, R.2311-12 et L.2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le compte financier unique de l'exercice 2024
- Considérant la nécessité d'affecter le résultat du budget 2024

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **APPROUVE** l'affectation du résultat comme détaillé ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président



**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-010

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025

<b>Date d'affichage</b>

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20
Présents (titulaires et suppléants) : 14
Pouvoirs : 0
Votants : 14

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Josiane KERLOC'H, Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

**OBJET : AUTORISATION DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT « REVISION DU SCOT »**

Les autorisations de programmes permettent de voter des crédits des paiement de manière pluriannuelle pour la section d'investissement. Le tome budgétaire de l'instruction M57 prévoit que « *Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation [...], acquises ou réalisées par l'entité [...]. Les AP sont définies comme la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement des investissements. Elles*

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_010-DE

*demeurent valables sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation, elles peuvent être révisées.* ». Le schéma budgétaire consiste à ce qu'une autorisation d'engagement se décline selon plusieurs crédits de paiement.

Autorisation d'engagement : elle correspond à la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses de fonctionnement concernées.

Crédits de paiement : ils sont la limite supérieure des dépenses qui peuvent être mandées pour répondre à la couverture des engagements contractés pour l'autorisation d'engagement associée.

Suite à l'évaluation du SCoT réalisée en 2021, les élus Ouest Cornouaillais ont décidé d'engager la révision du SCoT Ouest Cornouaille, prescrite en séance du 21 mars 2023. Au vu de l'importance de la façade maritime du territoire et des enjeux induits, les élus du SIOCA ont décidé d'intégrer au futur SCoT un volet « maritime et littoral ». Pour mener à bien cette démarche, le SIOCA a sélectionné le bureau d'études Cittanova, en co-traitance avec le bureau d'études Inddigo sur le volet « maritime et littoral », pour un marché d'un montant total de 465 663,58€ TTC. 44 640€ ont déjà été versés. Le solde à payer pour le reste de la démarche de révision s'élèverait donc à 421 023,58€ TTC.

Il est proposé au comité syndical de mettre en place une AP/CP pour la révision du SCOT :

	Montant de l'autorisation d'engagement	Crédits de paiement 2025	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement 2027	Crédits de paiement 2028
Révision du SCoT de l'Ouest Cornouaille	421 023,58€	170 000 €	170 000€	60 000 €	21 023,58€

- Vu l'article L.2311-3 du CGCT,
- Vu l'article R.2311-9 du CGCT,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **ADOpte** l'autorisation d'engagement « révision du SCoT » pour 421 023,58 € répartie selon le tableau récapitulatif ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_011B-DE

## Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement

### Comité syndical du 25 février 2025

<b>Délibération</b>
2025-011

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

<b>Date d'affichage</b>

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Josiane KERLOC'H, Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20 Présents (titulaires et suppléants) : 14 Pouvoirs : 0 Votants : 14

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

---

### OBJET : CONTRIBUTION DES EPCI MEMBRES AU FINANCEMENT DU SIOCA

---

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement fédère quatre EPCI: Douarnenez Communauté, la CC du Cap Sizun Pointe du Raz, la CC du Haut Pays Bigouden et la CC du Pays Bigouden Sud.

Au vu du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu en séance du 28 janvier 2025, des missions que les Communautés de communes confient au SIOCA et du résultat de l'exercice 2024, il est proposé pour l'année 2025 de définir les contributions prévisionnelles des EPCI comme suit :

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_011B-DE

	CC Cap Sizun – Pointe du Raz	Douarnenez Communauté	CC du Haut Pays Bigouden	CC Pays Bigouden Sud	Total
Contribution estimative 2025	76 182,4€	78 960,8€	79 721,6€	184 600€	419 464,8€
Population DGF	20 076	20 817	21 134	49 000	111 027
Dont contribution « socle » (2,4€/hab DGF)	48 182,4€	49 960,8€	50 721,6€	117 600€	266 464,8€
Dont contribution estimée pour le Pacte Territorial France Rénov (aux frais réels)	28 000€	29 000€	29 000€	67 000€	153 000€

Ces contributions se composent de deux parties :

- Une contribution forfaitaire de 2,4€/habitant DGF, correspondant au financement des missions « socle » du SIOCA, à savoir l'ingénierie SCOT/aménagement et la coordination « mobilités », ainsi que l'administration générale de la structure.
- Une contribution liée au portage du Pacte Territorial France Rénov ' par le SIOCA pour le compte des EPCI de l'Ouest Cornouaille à compter du 1er janvier 2025. Les montants de cette contribution sont estimatifs et correspondent au reste à charge prévisionnel du dispositif sur 2025, réparti entre les EPCI au pro-rata de la population DGF. Le montant de ces contributions pourra être réévalué en fin d'exercice, afin de respecter le principe d'un financement du service « habitat » aux frais réels.
- **Considérant la convention de mutualisation de services pour le Pacte Territorial France Rénov' établie entre les 4 EPCI de l'Ouest Cornouaille et le SIOCA le 14 janvier 2025, et notamment ses dispositions financières.**

*Le comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :*

- **FIXE les contributions des EPCI au financement du SIOCA pour 2025 comme présenté ci-dessus**
- **DECIDE d'imputer la recette à provenir à l'article 74758 du budget 2025 du SIOCA**

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président



**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-012

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025
<b>Date d'affichage</b>

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Josiane KERLOC'H, Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20
Présents (titulaires et suppléants) : 14
Pouvoirs : 0
Votants : 14

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

**OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025**

La présentation de ce budget fait suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu en comité syndical du 28 janvier 2025.

Le Président présente le budget primitif 2025, qui s'équilibre comme suit :

- Pour la section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent à 985 876, 50 €

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

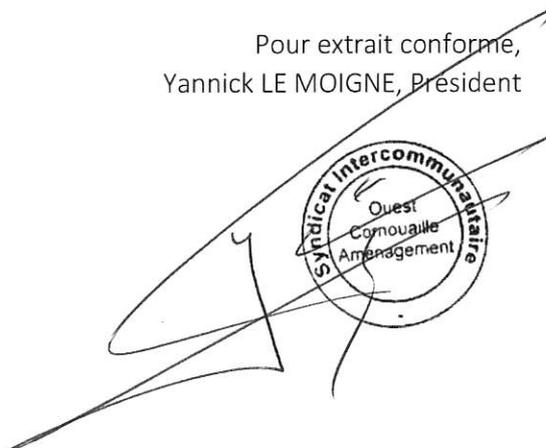
Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_012-DE

- Pour la section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent à 203 657, 70 €
- Soit un budget total de 1 189 534,20 €

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2025 annexé au rapport préparatoire du Comité syndical.**

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président



The image shows a handwritten signature in black ink, which is slanted upwards from left to right. Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'Syndicat Intercommunaire' around the top inner edge, 'Ouest Comouaille Aménagement' in the center, and a small number '1' at the bottom. The signature overlaps the stamp.

**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-013

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025
<b>Date d'affichage</b>

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Josiane KERLOC'H, Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC'H

<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20
Présents (titulaires et suppléants) : 14
Pouvoirs : 0
Votants : 14

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

**OBJET : ADHESION 2025 AU CAUE 29**

Le CAUE est un acteur ressource du territoire sur les questions d'aménagements : formes urbaines, qualité des projets d'aménagement, accompagnement technique ou encore organisation de journées techniques thématiques et formations.

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

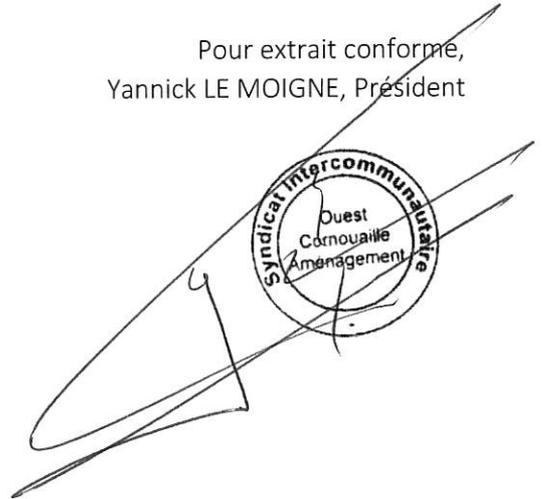
Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_013-DE

Monsieur le Président propose aux membres du comité syndical de renouveler l'adhésion du SIOCA au CAUE29 pour 2025. Le montant de l'adhésion s'élève à 400 € par an pour le SIOCA.

***Le Comité Syndical, après en avoir délibéré APPROUVE à l'unanimité l'adhésion du SIOCA au CAUE 29 pour 2025.***

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Syndicat Intercommunal de l'Ouest-Cornouaille Aménagement" around the perimeter and "Ouest-Cornouaille Aménagement" in the center.

**Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement****Comité syndical du 25 février 2025**

<b>Délibération</b>
2025-014
<b>Date de la convocation</b>
19/02/2025
<b>Date d'affichage</b>
<b>Nombre de délégués</b>
En exercice (titulaires) : 20 Présents (titulaires et suppléants) : 14 Pouvoirs : 0 Votants : 14

L'an 2025 et le 25 février à 18h, le comité syndical du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement s'est réuni dans les locaux de la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden à Pouldreuzic, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Yannick LE MOIGNE, Président.

Etaient présents parmi les titulaires :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** Bruno BUREL, Solène JULIEN-LE MAO

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :** Josiane KERLOC'H, Yves LE GUELLEC, Jacques CARIOU, Philippe RONARC 'H

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Yannick LE MOIGNE, Jean-Edern AUBREE, Danielle BOURHIS, Jean-Claude DUPRE, Daniel LE PRAT,

**Douarnenez Communauté :** Jocelyne POITEVIN, Marie-Pierre BARIOU

Etaient présents parmi les suppléants :

**Communauté de communes Cap Sizun-Pointe du Raz :** /

**Communauté de communes du Haut Pays Bigouden :**

**Communauté de communes du Pays Bigouden Sud :** Denis STEPHAN

**Douarnenez Communauté :**

Absents excusés : Gilles SERGENT, Georges CASTEL (suppléant), Nadine KERSAUDY (suppléante), Jean-Louis CARADEC (suppléant), Stéphane LE DOARE, Bruno JULLIEN, Jocelyne LE RHUN, Christian LOUSSOUARN, Christian BODERE (suppléant), Yves CANEVET (suppléant), Cyrille LE CLEAC'H (suppléant), Stéphane MOREL (suppléant), Marie-Thérèse HERNANDEZ, Marc RAHER, François GUET (suppléant), Gildas HEMERY (suppléant)

Absents excusés ayant donné pouvoir : /

Assistait également à la réunion : M. Hervé JACQ (SGC de Douarnenez), Mme Alice GOUT-ROUE (SIOCA), Mme Maëlle SALAUN (SIOCA), Mme Hélène LE MARTRET (SIOCA).

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut délibérer valablement.

**Marie-Pierre BARIOU a été élue secrétaire de séance.**

**OBJET : ADHESION 2025 A L'ASSOCIATION AGIR TRANSPORTS**

L'association a été créée en 1987 à l'initiative d'élus locaux. Agir Transports offre aux collectivités une expertise et une aide à la décision. Les services sont organisés autour de 4 axes :

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 27/02/2025

Reçu en préfecture le 27/02/2025

Publié le

ID : 029-252902655-20250225-2025\_014-DE

**1. L'assistance** : Agir Transports s'appuie sur une plateforme d'experts spécialisés dans le transport et la mobilité, parmi lesquels 30 permanents de l'association, mais aussi sur de nombreuses ressources externes : consultants, avocats, bureaux d'études

**2. La formation** : Agir Formations est un organisme de formation agréé qui propose une offre large et renouvelée régulièrement pour répondre aux problématiques des territoires. Les formations sont ouvertes aux élus et agents des collectivités adhérentes, sans limite de nombre.

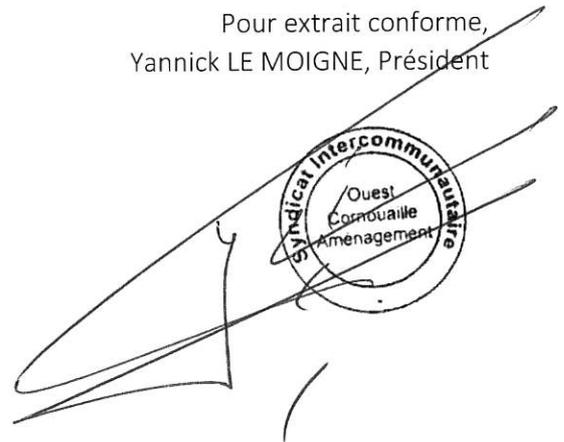
**3. Les échanges** : l'association propose un réseau de partage de bonnes pratiques et de retours d'expériences, à travers des communautés qui se réunissent régulièrement et sont animées par des permanents de l'association et des coordinateurs choisis parmi les adhérents.

#### **4. La centrale d'achat.**

L'adhésion pour 2025 serait de 2000€ TTC (pro-rata effectué sur la base d'une adhésion à partir du 1er mars).

*Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité APPROUVE l'adhésion du SIOCA à l'association AGIR Transports pour 2025*

Pour extrait conforme,  
Yannick LE MOIGNE, Président



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Syndicat Intercommunautaire" around the top edge, "Ouest-Cornouaille" in the center, and "Aménagement" around the bottom edge.